

La nature peut-elle être un sujet de droit ?
Autour de l'article de Christopher Stone
Indications bibliographiques

Valérie Cabanes, *Un nouveau droit pour la terre, Pour en finir avec l'écocide*, Paris, Le Seuil, collection Anthropocène, 2016. Valérie Cabanes est aussi l'organisatrice du collectif *Des droits pour la nature*, Paris, les éditions **Utopia**, 2016. Une utile présentation des contributions actuelles au mouvement pour les droits de la nature.

Meryem Deffairi, « L'environnement : objet du droit, objet de droit(s) ? » in *Humanités environnementales, Enquêtes et contre-enquêtes*, **Guillaume Blanc , Élise**

Demeulenaere et Wolf Feuerhahn, Paris, Publications de la Sorbonne, 2017. Un état de la question sur le droit de l'environnement. Le volume, dans son ensemble, est une bonne présentation de la contribution des sciences humaines et sociales (dont la philosophie) à la réflexion écologique et environnementale.

Philippe Descola, *Par delà nature et culture*, Paris, Gallimard, 2005. Indispensable pour comprendre à quel point la nature est une idée occidentale et aborder la diversité culturelle des compositions entre humains et non humains.

Luc Ferry, *Le nouvel ordre écologique, L'arbre, l'animal et l'homme*, Paris, Grasset, 1992 ; La critique, menée au nom de l'humanisme, des droits de la nature, dont l'article de Stone est l'une des cibles.

Marie-Angèle Hermitte, « La nature, sujet de droit ? », in *Annales, Histoire, Sciences Sociales*, 66^e année, n°1 (janvier-mars 2011), p.

L'article de référence sur la dimension juridique de la question. Marie-Angèle Hermitte est une des rares juristes en France à défendre l'attribution d'une personnalité juridique à la nature.

Bernard Edelman et Marie-Angèle Hermitte (ed.), *L'homme, la nature, et le droit*, Paris, Christian Bourgois, 1988. Plus ancien, mais encore important.

Catherine Larrère, *Les philosophies de l'environnement*, Paris, PUF, 1992. Pour une présentation des grands courants d'éthique environnementale anglophone. Voir aussi l'anthologie d'**Hicham Stéphane Afeissa**, *Ethique de l'environnement. Nature, valeur, respect*, Paris, Vrin, 2007.

Catherine Larrère et Raphael Larrère, *Penser et agir avec la nature. Une enquête philosophique*, Paris, La Découverte, 2015. Pour le rapport entre les conceptions de la nature (axée sur la *wilderness* ou sur la biodiversité) et le type de protection qu'on peut en faire.

Baptiste Morizot, *Les diplomates*, Marseille, éditions Wildproject, 2016. Pour un traitement non juridique de nos conflits autour de la nature.

Roderick Frazier Nash, *The Rights of Nature, A History of Environmental Ethics*, Madison, Wisconsin, The University of Wisconsin Press, 1989. Une présentation globale du mouvement environnemental comme un mouvement pour les droits de la nature, qui fait place à l'article de Stone, et qui a servi de référence à la plupart des critiques francophones de cet article.

Laurent Neyret, « Construire la responsabilité écologique », in *Prendre la responsabilité au sérieux*, Alain Supiot, Mireille Delmas-Marty (dir.), Paris, PUF, 2015.

Aux droits de la nature, Laurent Neyret oppose les devoirs des humains et leur responsabilité.

François Ost, *La nature hors la loi, L'écologie à l'épreuve du droit*, Paris, éditions La Découverte, 1995. La réflexion d'un juriste sur le droit de l'environnement et sa

philosophie, très critique à l'égard de position comme celles de Stone. Il lui oppose une conception du patrimoine et une théorie du « projet » reprise par Laurent Neyret.

Christopher Stone, *Les arbres doivent-ils pouvoir plaider ?* préface de **Catherine Larrère**, Paris, Le passager clandestin, 2017

L'article a lancé le débat sur la nature (ou les entités naturelles) comme sujet de droit. Il a été publié en anglais, en 1972, « Should Trees Have Standing ? Toward Legal Rights for Natural Objects », *Southern Californian Law Review* 45 (Spring 1972), 450-501. Il a été republié à plusieurs reprises, notamment, par Christopher Stone lui-même, *Should Trees Have Standing ? Law, Morality, And The Environment*, Oxford University Press, 2010 (3rd edition), avec un épilogue qui présente l'histoire de l'élaboration et de la publication de l'article.

Yann Thomas, « Le droit, la nature et la politique. Sur la critique contemporaine du sujet de droit », *Le Débat*, 1998, n° 100, p. 85-107. Yann Thomas critique Stone, qu'il considère comme un « deep ecologist » et affirme que donner des droits à des entités naturelles revient à « instituer des sujets rivaux des sujets humains ».

Catherine Larrère